

# Chapitre 1 - Introduction

« Nous sommes des nains juchés sur des épaules de géants. Nous voyons ainsi davantage et plus loin qu'eux, non parce que notre vue est plus aiguë ou notre taille plus haute, mais parce qu'ils nous portent en l'air et nous élèvent de toute leur hauteur gigantesque ».

Attribué à Bernard de Chartres, par Jean de Salisbury,  
*Metalogicon*, 1159.

« Ce n'est pas une science gaie, dois-je dire (...); non, elle est terne, désolée, et en vérité, particulièrement abjecte et déprimante. Nous pourrions la qualifier, en guise de distinction, de science lugubre ».

Thomas Carlyle, *Occasional Discourse on the Negro Question*,  
1849.

« De même que les administrations fonctionneraient de façon satisfaisante s'il n'y avait pas le public, de même les théories économiques seraient relativement faciles à établir sans la présence de cet insupportable gêneur qu'est l'homme ».

Alfred Sauvy, *Théorie générale de la population*, PUF, 1952.

## I. Qu'est-ce que l'économie ?

La définition classique, ultra-citée et déclinée de diverses façons dans les manuels, est proposée par Lionel Robbins (1932)<sup>1</sup> : « L'économie est la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre des fins et des ressources rares aux usages alternatifs ». Toutefois, ce n'est pas exactement ce que nous dit l'étymologie : formée des termes grecs *oikos* et *nomos*, le mot désigne l'art de gérer la maisonnée, le domaine. Certains auteurs attribuent la paternité du terme à Xénophon<sup>2</sup>, et la maison dont il est question est le grand domaine agricole sur lequel repose la prospérité dans l'Antiquité grecque. Bien plus tard, l'adjonction d'une épithète répond à l'extension du champ des

---

<sup>1</sup> Robbins L., *An Essay on the Nature and Significance of Economic Science*, Macmillan, 1932 (p. 16).

<sup>2</sup> *Poroi*, 354.

préoccupations : l'« économie politique » prend pour objet d'étude la « polis », la cité, et plus largement le pays ou la nation<sup>3</sup>.

C'est le sens de la démarche des mercantilistes et surtout des auteurs classiques qu'on considère en général comme les fondateurs de la discipline. Ces derniers écrivent dans un contexte bien particulier : pour la plupart contemporains de la Révolution industrielle et témoins des mutations économiques et sociales qu'elle engendre, ils formalisent une problématique qui conserve toute son actualité, celle de la répartition des richesses dans un monde constitué de classes sociales antagonistes. L'économie devient également politique en cela : il faut dire que la chose (*res*) est devenue publique (*publica*), que le fait du Prince a progressivement fait place à l'affirmation d'un certain nombre de libertés et de droits jugés fondamentaux, et que le rôle du dirigeant n'est plus d'organiser un domaine qui lui appartient en propre mais de tenter de régler les rapports interindividuels au sein d'une société dont les membres ne sont pas encore libres et égaux en droits mais aspirent fortement à le devenir, et ne vont pas manquer de le faire savoir<sup>4</sup>.

Dans ces conditions, l'objet de la science en devenir ne peut qu'évoluer avec l'apparition de nouvelles préoccupations et problématiques. Pour ces classiques, le monde dont il est question est encore essentiellement agricole, à peine industrialisé<sup>5</sup>. Le dernier des classiques, Marx, sera aussi celui qui soulignera les conséquences sociales de l'industrialisation. Dans ce monde, marchands et industriels prennent de plus en plus de place et souhaitent obtenir voix au chapitre : on ne dirige pas une « nation de boutiquiers<sup>6</sup> » comme une nation de « paysans ». Les privilèges de la noblesse apparaissent injustes, désuets et contre-productifs. La question du juste « partage du gâteau » émerge avec d'autant plus d'acuité que sa taille est condamnée à stagner à plus ou moins long terme selon les prophéties de l'état stationnaire. Il faut donc tenter de comprendre les ressorts de la création des richesses et déterminer des politiques autorisant l'enrichissement du peuple et du souverain : ce sera le « laissez faire<sup>7</sup> ».

---

<sup>3</sup> Le premier *Traité d'Économie Politique* est publié en 1616 par Antoine de Montchrestien.

<sup>4</sup> On ne proposera pas ici une histoire de la pensée économique en tant que telle : on se contentera, lorsque le thème l'autorise, à proposer quelques rappels sur des idées essentielles. Le lecteur intéressé peut cependant se référer à Henri Denis (*Histoire de la pensée économique*, PUF, 2008), ou encore Jacques Valier (*Brève histoire de la pensée économique*, Flammarion, 2005) pour une approche plus synthétique mais plus militante.

<sup>5</sup> Il serait trompeur de se figurer la Révolution industrielle comme une véritable révolution, un raz-de-marée qui aurait bouleversé instantanément les modes de production et l'ordre établi. En Grande-Bretagne, le processus a occupé tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Les historiens préfèrent d'ailleurs parler d'industrialisation.

<sup>6</sup> Selon les mots de Napoléon.

<sup>7</sup> « Laissez faire les hommes, laissez passer les marchandises », selon la maxime attribuée à Jacques Claude Marie Vincent, marquis de Gournay (1712-1759), intendant du commerce de Louis XV.

Mais l'objet de la discipline n'est pas figé, la « révolution marginaliste » de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (le courant néoclassique) répondant à la fois dans la méthode et les préoccupations aux formidables progrès des sciences de la période. Sous l'impulsion d'auteurs distincts (Walras, Jevons et Menger), l'économie politique s'affirme désormais « science économique », utilisant de plus en plus les outils mathématiques de la physique, gages de rigueur et de scientificité. La croissance n'est plus un sujet d'inquiétude, et l'intérêt va se porter un temps sur l'étude des comportements individuels et le fonctionnement des marchés, dans une démarche « micro-économique ». On notera quelques divergences d'approche (équilibre partiel / général), mais la nouvelle discipline semble globalement unifiée, dotée d'une méthode, d'outils et d'un programme de recherche assez bien circonscrit.

Pourtant, crise de 1929 et dépression obligent, il apparaît que les marchés fonctionnent beaucoup moins bien que ce que prédisait la théorie, que la distribution spontanée de la richesse ne permet pas la poursuite de la prospérité, et le besoin d'une intervention extérieure se fait urgemment sentir. La discipline va brutalement évoluer de nouveau sous l'impulsion de John M. Keynes, qui proposera une nouvelle méthodologie, la macroéconomie, et un nouveau programme de recherche : les conditions dans lesquelles une économie de marché en crise peut retrouver le chemin de la prospérité. Pendant longtemps, jusqu'aux années soixante-dix, ce fut le cœur de la discipline. Mais là encore, sous la pression des événements (la stagflation et les débuts de la mondialisation), elle connaîtra de nouvelles mutations pour adopter la forme qu'on lui connaît aujourd'hui.

Cependant, les préoccupations de l'économie ainsi définie vont encore s'élargir à tel point qu'on parle parfois aujourd'hui d'un impérialisme de l'économie au sein des sciences humaines et sociales : sous l'impulsion d'auteurs comme Gary Becker, l'économiste va s'intéresser à d'autres domaines *a priori* très éloignés des problèmes de richesse et de distribution : le mariage<sup>8</sup>, le suicide<sup>9</sup>, le crime<sup>10</sup>, la religion<sup>11</sup>... Pour Becker, l'économie ne se distingue pas tant par son objet que par l'approche qu'elle adopte : est économique tout ce à quoi on peut appliquer le calcul coût-avantage et en suivant cette ligne on voit mal en effet à quoi on ne pourrait pas l'appliquer. Finalement, l'économie n'est-

---

<sup>8</sup> Becker G.S., « A Theory of Marriage: Part I », *Journal of Political Economy*, 1973 ; « A Theory of Marriage: Part II », *Journal of Political Economy*, 1974.

<sup>9</sup> Hamermesh D.S. & Soos N.M., « An Economic Theory of Suicide », *Journal of Political Economy*, 1974.

<sup>10</sup> Becker G.S., « Crime and Punishment: An Economic Approach », *The Journal of Political Economy*, 1968.

<sup>11</sup> On peut lire à cet égard la revue de littérature de Laurence Iannaccone (Iannaccone L.R., « Introduction to the Economics of Religion », *Journal of Economic Literature*, 1998). Et si on veut aller plus loin et s'amuser un peu : Ekelund R.E., Hebert R.F. & Tollison R.D., *The Marketplace of Christianity*, MIT Press, 2008.

elle pas tout simplement « ce que font les économistes », pour reprendre Jacob Viner<sup>12</sup> ?

Au bout du compte, on peut tout de même essayer de préciser ce que pourrait être un économiste, et il n'est pas inutile de se souvenir de ce qu'écrivait Keynes à ce sujet<sup>13</sup> : « L'expert en économie doit posséder une combinaison peu courante de dons. Il doit atteindre un niveau très élevé dans plusieurs domaines et combiner des talents qu'on trouve peu souvent chez un même homme. Il doit être mathématicien, historien, homme d'État, philosophe – dans une certaine mesure. Il doit comprendre les symboles et s'exprimer avec des mots. Il doit penser le particulier en termes du général, et doit aborder l'abstrait et le concret dans le même élan de pensée. Il doit étudier le présent à la lumière du passé en vue du futur. Rien de la nature de l'homme ou de ses institutions ne doit échapper à son attention. Il doit être simultanément résolu et désintéressé ; aussi distant et incorruptible qu'un artiste, quoique parfois aussi terre à terre qu'un politicien ».

## II. L'économie est-elle une science ?

On définit traditionnellement une science par son objet et sa méthode. En ce qui concerne l'objet, ce qui précède montre qu'il est mouvant et que rien ne dit qu'il ne changera pas encore. Ainsi, la révolution numérique des années quatre-vingt-dix a fait l'objet de nombreuses études dont certaines envisageaient la fin de la rareté<sup>14</sup> : les NTIC permettent la réplique quasiment à l'infini des ressources de nature informationnelle, et la définition de Robbins perdrait une grande part de sa pertinence. L'effondrement du NASDAQ en mars 2000 a douché ces espoirs au moins pour un temps. Cependant, le degré de scientificité d'une discipline s'apprécie également à l'aune de sa méthode et là aussi rien n'est simple.

### 2.1. Économie normative et positive

L'autonomisation de la discipline commence réellement avec Ricardo, et par la suite, toute la démarche néoclassique depuis Walras témoigne d'une volonté de faire de l'économie une science, sur le modèle des sciences physiques en particulier. Toutefois, s'il existe quelques exceptions (comme Walras lui-même), la plupart des auteurs néoclassiques vont défendre une conception particulière de l'organisation sociale, un libéralisme économique plus ou moins tempéré selon les obédiences. Il est bien évident qu'aucun scientifique n'est à

<sup>12</sup> Kenneth Boulding cite cette phrase de Viner qu'il l'aurait entendu prononcer au cours d'une conversation (Boulding K.E., *Economic Analysis*, Harper & Brothers, 1941).

<sup>13</sup> En hommage à son ancien professeur, Alfred Marshall : Keynes J.M., « Alfred Marshall, 1842-1924 », *The Economic Journal*, 1924.

<sup>14</sup> On peut lire à ce sujet : Ventelou B., *Au-delà de la rareté. La croissance économique comme construction sociale*, Albin Michel, 2001.

l'abri des préjugés politiques et sociaux de son époque, mais le problème prête moins à conséquence lorsqu'il s'agit de déterminer le meilleur moyen de condenser la vapeur que lorsqu'on s'interroge sur la pertinence de flexibiliser les salaires et le marché du travail. Si l'économie est également une « science morale », pour paraphraser Amartya Sen<sup>15</sup>, la question est alors de savoir s'il est possible de tracer une frontière entre un discours descriptif et un autre qui se voudrait prescriptif. Affirmer que la flexibilité des prix est une condition de la concurrence pure et parfaite n'est pas la même chose que de dire qu'*il faut que* les prix soient flexibles pour que la société s'en porte mieux.

C'est ainsi qu'on peut comprendre la distinction entre les approches positive et normative de l'économie proposée par le géniteur de la star absolue de la discipline, John Neville Keynes<sup>16</sup>, qui isole en fait trois activités distinctes dans le travail du scientifique : « On peut définir une science *positive* comme un ensemble de connaissances systématiques portant sur *ce qui est* ; une science *normative* ou régulatrice, comme un ensemble de connaissances systématique relatif aux critères de *ce qui doit être*, et traitant donc de l'idéal par opposition au réel ; un *art*, comme un ensemble de règles pour atteindre une fin donnée. L'objet d'une science positive est d'établir des lois générales, celui de la science normative est la définition de l'idéal, et celui d'un art est la formulation de préceptes ». J.N. Keynes propose un exemple qui n'a rien perdu de son actualité : celui de l'analyse économique de la fiscalité. L'approche positive va chercher à établir les conséquences d'un impôt sur les prix relatifs, les comportements des individus ou encore la croissance économique. En revanche, argumenter en faveur ou non d'une fiscalité progressive relève d'une approche normative, qui mobilise nécessairement la référence à quelque critère de justice sociale. Souhaiter la progressivité sous-entend qu'on est favorable à un certain degré de redistribution, ce qui ne va pas nécessairement de soi (et inversement). Enfin, une fois l'idéal établi, l'art revient à préciser selon quelles modalités la fiscalité choisie sera mise en œuvre de façon à l'approcher au plus près de l'idéal (étant entendu que l'idéal est une réalité au mieux fuyante) : quels revenus taxer, selon quel barème ?

## 2.2. Économie et idéologie

On le voit, l'analyse économique est une démarche qui risque à tout moment de sombrer dans la dispute politique, ce qu'elle n'a d'ailleurs jamais manqué de faire. Il est aisé de repérer le moment où l'économiste franchit la frontière : quand l'austérité de l'analyse fait place à l'injonction (« il faut... », « La France doit... »), l'économiste ôte son costume de scientifique pour recouvrer ses atours de citoyen. C'est tout autant légitime, mais le discours a changé de contenu et il pourrait être parfois souhaitable qu'il explicite « d'où il parle », c'est à dire qu'il formule clairement les idéaux qu'il défend.

---

<sup>15</sup> Sen A.K., *L'économie est une science morale*, La Découverte, 1999.

<sup>16</sup> Keynes J.N., *The Scope and Method of Political Economy*, MacMillan, 1890.

L'économie se débat depuis longtemps avec le problème de la place qu'elle accorde à l'idéologie et le rapport qu'elles entretiennent mutuellement. Certains comme Gunnar Myrdal (1958)<sup>17</sup> affirment qu'une théorie économique est nécessairement empreinte de jugements de valeur<sup>18</sup>, tandis que d'autres estiment, à l'instar de J.N. Keynes, que la possibilité de construire une théorie strictement positive est un truisme.

On ne tranchera pas la question ici, mais on voudrait évoquer une approche à la fois stimulante et amusante présentée par Alain Leroux<sup>19</sup>, qui propose un critère permettant de distinguer les idéologues des scientifiques, le « théorème de l'idée fixe » : si on ramène une théorie à un premier ensemble d'hypothèses dont il est possible de tirer un second ensemble de conclusions, et en admettant que le raisonnement qui les relie est correct, on peut séparer les uns et les autres en identifiant lequel de ces deux ensembles constitue le point fixe de leurs constructions théoriques, leur « idée fixe ». Ainsi, en prenant l'exemple de Schumpeter et d'Hayek, Leroux montre que le premier peut être qualifié de scientifique car, se tenant à un noyau d'hypothèses relativement stable, il présenta au cours de sa carrière des conclusions qui évoluèrent avec le temps et les progrès de sa réflexion. À l'inverse, Hayek sut faire preuve d'une remarquable constance dans les conclusions auxquelles il parvint, en modifiant constamment l'approche et les hypothèses qu'il privilégia, ce qui fait clairement de lui un idéologue<sup>20</sup> à l'aune de ce critère.

### 2.3. Économie et expérimentation

Mais au-delà de cette première difficulté, il en existe une autre toute aussi sérieuse : l'analyse économique contemporaine repose sur la construction de modèles, mathématiques ou non, et tout modèle est nécessairement une abstraction, une simplification de la réalité, une réduction de celle-ci à ce que le modélisateur estime être la quintessence du problème. Or, la modélisation repose sur des hypothèses<sup>21</sup> et des postulats<sup>22</sup> : le plus connu d'entre eux par exemple, la rationalité des agents, est au cœur de la plupart des modèles de l'économie « orthodoxe » (la méthodologie néoclassique aujourd'hui ultra-dominante). Mais on s'interroge : non seulement il n'y a rien d'évident à

<sup>17</sup> Myrdal G., *Value in Social Theory*, Routledge & Kegan, 1958.

<sup>18</sup> Lire sur ce point le « post-scriptum méthodologique » de Mark Blaug dans *La pensée économique* (Economica, 1999).

<sup>19</sup> Leroux A., « Idéologie et science », in Leroux A. & Marciano A. (eds), *Traité de Philosophie Économique*, De Boeck Université, 1999.

<sup>20</sup> Cela ne signifie pas que l'idéologie est absente chez Schumpeter : les deux auteurs accordent leur suffrage au libéralisme économique. Mais elle a au moins le mérite de se tenir où elle devrait être.

<sup>21</sup> Une hypothèse est une proposition ou une explication qu'on se contente d'énoncer dans un premier temps avant de la confronter à la réalité et de la remettre éventuellement en cause.

<sup>22</sup> Un postulat est une proposition essentielle au raisonnement qui suit et que le théoricien demande d'admettre car indémontrable mais intuitivement raisonnable.

supposer que *tous* les individus sont rationnels, qu'ils le sont dans *toutes* leurs activités – économiques ou non – et plus encore que la rationalité consiste à *optimiser* les conséquences de ses choix selon un calcul coût-avantage. Les résultats de ce nouveau courant qu'est l'économie expérimentale montrent qu'il y a pour le moins suffisamment d'exceptions à ce principe pour qu'on puisse sérieusement envisager de remettre en cause ce postulat initial. Pourtant, c'est bien tout le contraire à quoi on assiste : ces résultats sont le plus souvent royalement ignorés par les économistes « mainstream<sup>23</sup> ».

Or, cette résistance semble traduire beaucoup plus la prégnance d'une « weltanschauung » que la démarche d'un scientifique<sup>24</sup> : le regard du modélisateur compte. Cette problématique disqualifie-t-elle l'économie en tant que science ? Il n'est pas inutile de se référer à Paul Feyerabend (1975)<sup>25</sup>, qui affirme que toutes les autres sciences, comme la physique<sup>26</sup>, n'ont jamais été exemptes non plus de présupposés idéologiques, car toutes ont eu tendance également à s'accrocher à des théories qui finissaient pourtant par échouer à expliquer la réalité du monde. C'est alors pour lui essentiellement l'évolution du contexte politique et culturel qui est à l'origine du développement des idées scientifiques, et dès lors, idéologie et jugements de valeurs imprègnent nécessairement toute démarche scientifique.

Pendant, l'autre sérieux problème auquel est confronté l'économiste tient à l'impossibilité de vérifier une théorie en procédant à des expériences, comme on le fait pourtant en physique ou dans d'autres disciplines. Pourtant, cette étape semble d'autant plus indispensable que des recommandations de politique économique sont souvent formulées dans la foulée des théories. On imagine bien qu'il serait compliqué de tester par exemple l'hypothèse néoclassique selon laquelle la parfaite flexibilité des salaires permet la résorption du chômage. L'économiste doit se contenter des « expériences » du passé, c'est-à-dire d'utiliser des statistiques. Mais l'une des locutions les plus employées dans le discours économique<sup>27</sup> est « toutes choses égales par ailleurs » : c'est-à-dire que le raisonnement est construit en formulant toute une série de conditions sur ce qui est immuable dans le monde étudié. Or, le monde change, et les

---

<sup>23</sup> Il faut lire l'article exubérant de Rabin & Thaler (2001) dans lequel les auteurs s'insurgent de façon hilarante contre le refus de la profession d'abandonner l'une de ses hypothèses favorites, l'utilité espérée, malgré l'accumulation de preuves contraires, en reprenant à leur compte un fameux sketch du *Monty Python Flying Circus*. Rabin M.R. & Thaler R.H., « Anomalies : Risk Aversion », *Journal of Economic Perspectives*, 2001 (dernier paragraphe : « Expected Utility is an Ex-Hypothesis »).

<sup>24</sup> Le récent ouvrage de Steve Keen (*L'imposture économique*, L'atelier, 2014) constitue un procès à charge sans concession contre le courant néoclassique, mettant notamment en doute la rigueur et la scientificité de sa démarche.

<sup>25</sup> Feyerabend P., *Against Method: Outline of an Anarchist Theory of Knowledge*, New Left Books, 1975.

<sup>26</sup> Il prend notamment pour exemple les idées avancées par Galilée.

<sup>27</sup> Comme le lecteur ne manquera pas de s'en rendre compte s'il parvient au terme de cet ouvrage.

« expériences » du passé ont toutes les raisons de s'être déroulées dans un contexte radicalement différent de celui dans lequel la théorie a été construite.

De tout cela, il ressort qu'il est quasiment impossible de départager des théories concurrentes, ce qui explique la profusion des courants et des chapelles dans cette discipline. Confrontés à ce casse-tête, les économistes ont poussé un soupir de soulagement en découvrant les écrits de Karl Popper (1934)<sup>28</sup> qui affirmait que, quelle que soit la science concernée, une hypothèse théorique ne peut jamais être vérifiée ; elle ne peut être jugée que provisoirement acceptable, car elle n'a pas encore été réfutée et remplacée par une autre, au statut tout aussi précaire. L'exemple classique est celui des « cygnes noirs » : quel que soit le nombre de cygnes blancs observés jusqu'ici par les ornithologues, ces derniers ne peuvent en déduire que tous les cygnes sont blancs. En revanche, l'observation d'un seul cygne noir serait suffisante pour réfuter cette théorie.

Une théorie est donc acceptable tant qu'elle n'a pas été réfutée. Dès lors, fi donc des hypothèses, puisque, de toutes façons, il est exclu qu'elles puissent correspondre à la réalité. C'est le pas que franchira Milton Friedman (1953)<sup>29</sup> qui soulignera que les hypothèses peuvent être fausses sans pour cela invalider la théorie : ce qui compte, c'est la validité des prédictions qu'elle autorise. Mais plus encore, « plus la théorie est significative, plus ses postulats sont irréalistes »... Cependant, si on revient à la distinction « positif/normatif » évoquée plus haut, il semble clair que l'approche de Popper et Friedman est clairement normative : elle définit ce que *doit être* une démarche scientifique, non la façon dont les scientifiques travaillent. Le serpent se mord la queue.

En 1962, Thomas Kuhn<sup>30</sup> propose une autre façon de répondre au problème : il décrit le conflit qui oppose une « science normale », ensemble de travaux prenant place dans un cadre théorique donné (un « paradigme<sup>31</sup> ») et orthodoxe, à une « science révolutionnaire » qui tente de la remplacer en lui substituant un nouveau paradigme, censé être mieux à même de décrire la réalité devant les réfutations répétées du précédent. Puis, le nouveau paradigme devient dominant, s'installe lui-même dans le statut de « science normale » avant d'être confronté aux attaques d'une nouvelle « science révolutionnaire ».

Dans ces conditions, s'il est exclu de vérifier quoi que ce soit, il n'est pas étonnant que l'économie connaisse tant d'écoles de pensée distinctes. La réfutation est particulièrement difficile, ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera peut-être pas demain, mais peut le redevenir plus tard.

---

<sup>28</sup> Popper K., *Logik der Forschung: Zur Erkenntnistheorie der Modernen Naturwissenschaft*, Julius Springer-Verlag, 1934 (Trad. fr. : *La logique de la découverte scientifique*, Payot, 1985).

<sup>29</sup> Friedman M., « The Methodology of Positive Economics », In *Essays In Positive Economics*, University of Chicago Press, 1953.

<sup>30</sup> Kuhn T.S., *The Structure of Scientific Revolutions*, University of Chicago Press, 1962.

<sup>31</sup> Défini comme « la constellation de croyances, valeurs, techniques, etc. partagées par les membres d'une communauté donnée ».